

Carte 107 Activité automnale du Grand murin sur l'aire d'étude immédiate



Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

C'est une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Elle est présente partout en France, mais se fait rare en Bretagne, dans le Nord et sur le pourtour méditerranéen où il a subi des extinctions locales. C'est une espèce qui chasse essentiellement dans les milieux forestiers, mais aussi dans les milieux prairiaux. Le Grand Murin installe ses colonies d'estivage dans les combles et leur effectif peut s'élever jusqu'à plus de 1 000 individus. Les populations de Grand Murin se sont effondrées depuis un siècle et les effectifs auraient été divisés par dix. Le déclin semble s'être stabilisé depuis les années 1980, et les populations ont même augmenté dans la plus grande partie de l'Europe (Arthur et Lemaire, 2015).

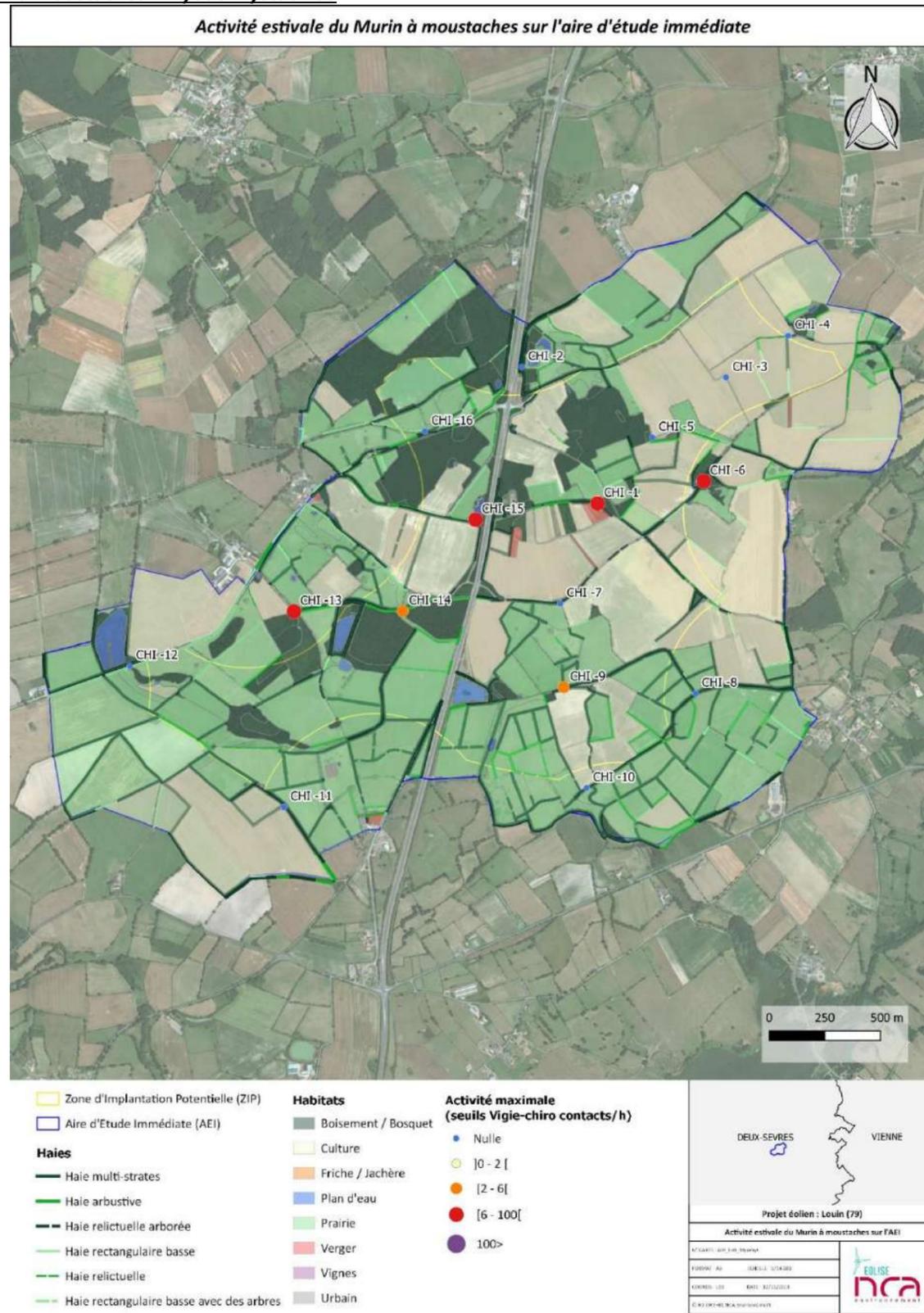
Les zones de bâti à proximité immédiate de l'AEI peuvent présenter un potentiel pour le gîte de cette espèce et son territoire de chasse est bien présent (boisements et prairies).

Cette espèce a été contactée sur douze nuits d'échantillonnage avec une activité faible à forte. Au printemps, le Grand Murin reste peu actif et est contacté sur le point CHI-15 avec une activité faible. En été, son activité augmente fortement, allant de faible à forte sur six points. Elle est forte sur le point CHI-13 à cette période. En automne, l'intensité de son activité diminue, mais il est contacté sur sept points. Son activité est modérée sur les points CHI-5, CHI-6, CHI-8 et CHI-15. On note que quelle que soit la période, les points où l'espèce est active sont exclusivement des points se trouvant en contexte prairiaux ou forestier, renforçant l'idée que son habitat de chasse est bien présent sur l'AEI.

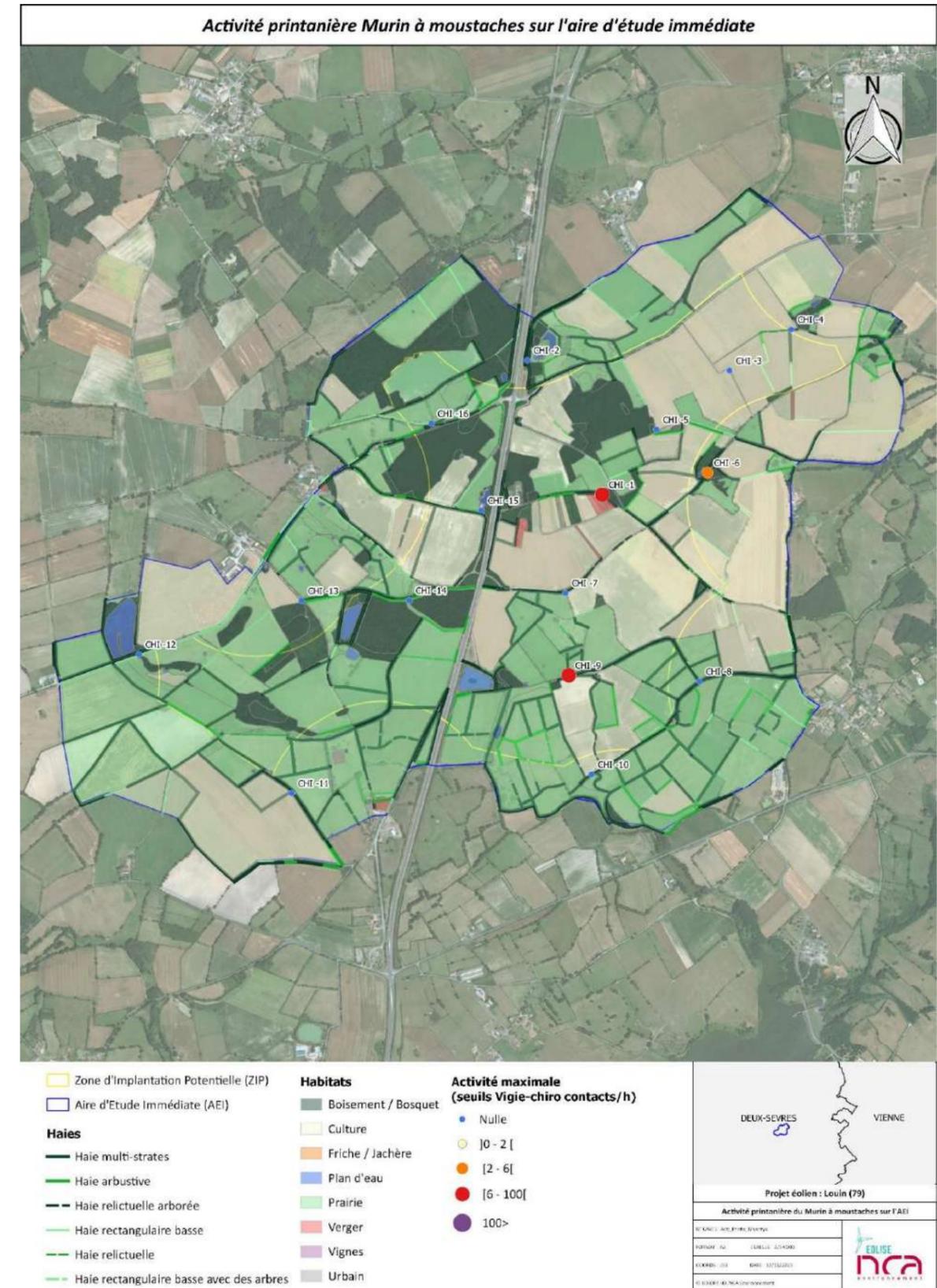
**Cette forte activité associée à une occurrence très forte de l'espèce induit une activité globale forte. La zone d'étude présente un enjeu modéré pour cette espèce. Associé à l'activité globale, l'enjeu fonctionnel est donc modéré.**

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Modéré	Forte	Modéré

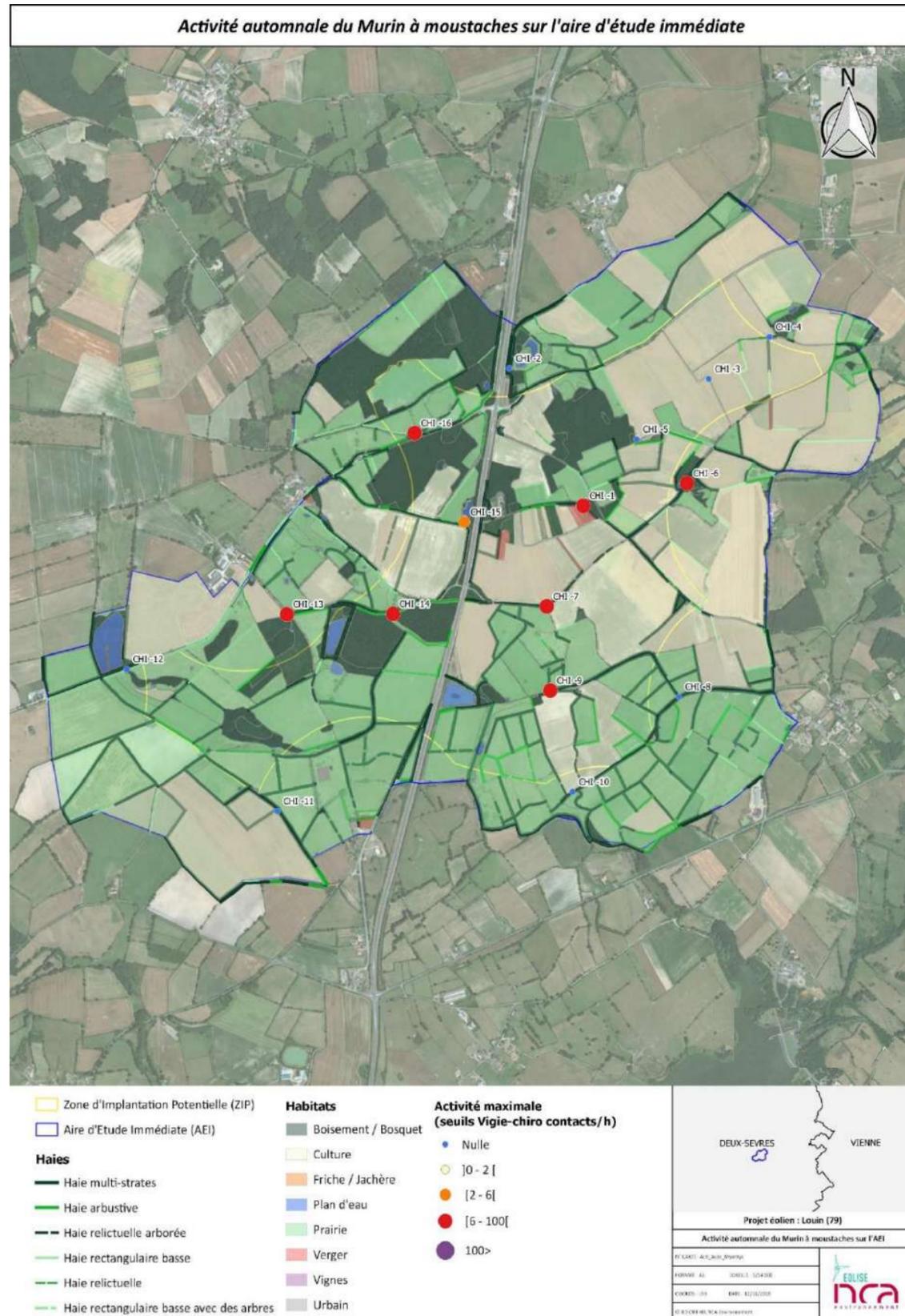
**Murin à moustaches - *Myotis mystacinus***



Carte 108 Activité estivale du Murin à moustaches sur l'aire d'étude immédiate



Carte 109 Activité printanière du Murin à moustaches sur l'aire d'étude immédiate



Carte 110 Activité automnale du Murin à moustaches sur l'aire d'étude immédiate



Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Sa distribution est relativement homogène en France. Il fréquente les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages et jardins, milieux forestiers humides, zones humides. Ses gîtes d'été sont souvent les interstices des bâtiments humains. Le Murin à moustaches est commun sans être très abondant.

Le potentiel de gîte apparait diffus et se limite aux zones urbanisées aux alentours, mais en raison de son comportement relativement généraliste, son habitat de chasse est présent sur l'AEI.

Cette espèce a été contactée sur onze nuits d'échantillonnage avec une activité modérée à forte sur les points où elle a été captée.

Au printemps, l'activité du Murin à moustaches est forte sur deux points (CHI-1 et CHI-9).

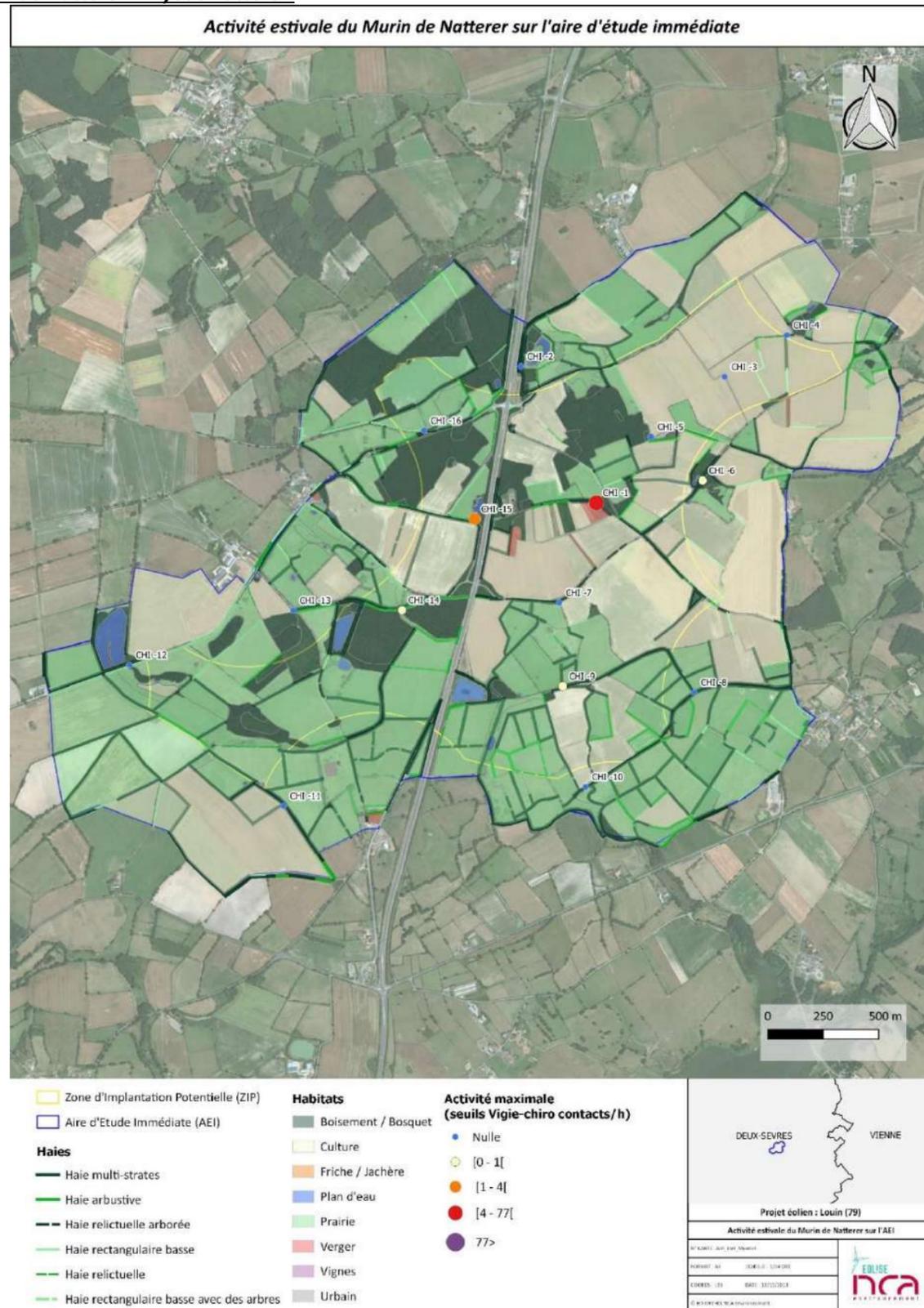
En été, l'activité augmente et est forte sur quatre points (CHI-1, CHI-6, CHI-13 et CHI-15).

En période automnale, l'activité s'intensifie davantage encore, avec une activité forte sur sept points (CHI-1, CHI-6, CHI-7, CHI-9, CHI-13, CHI-14, et CHI-16).

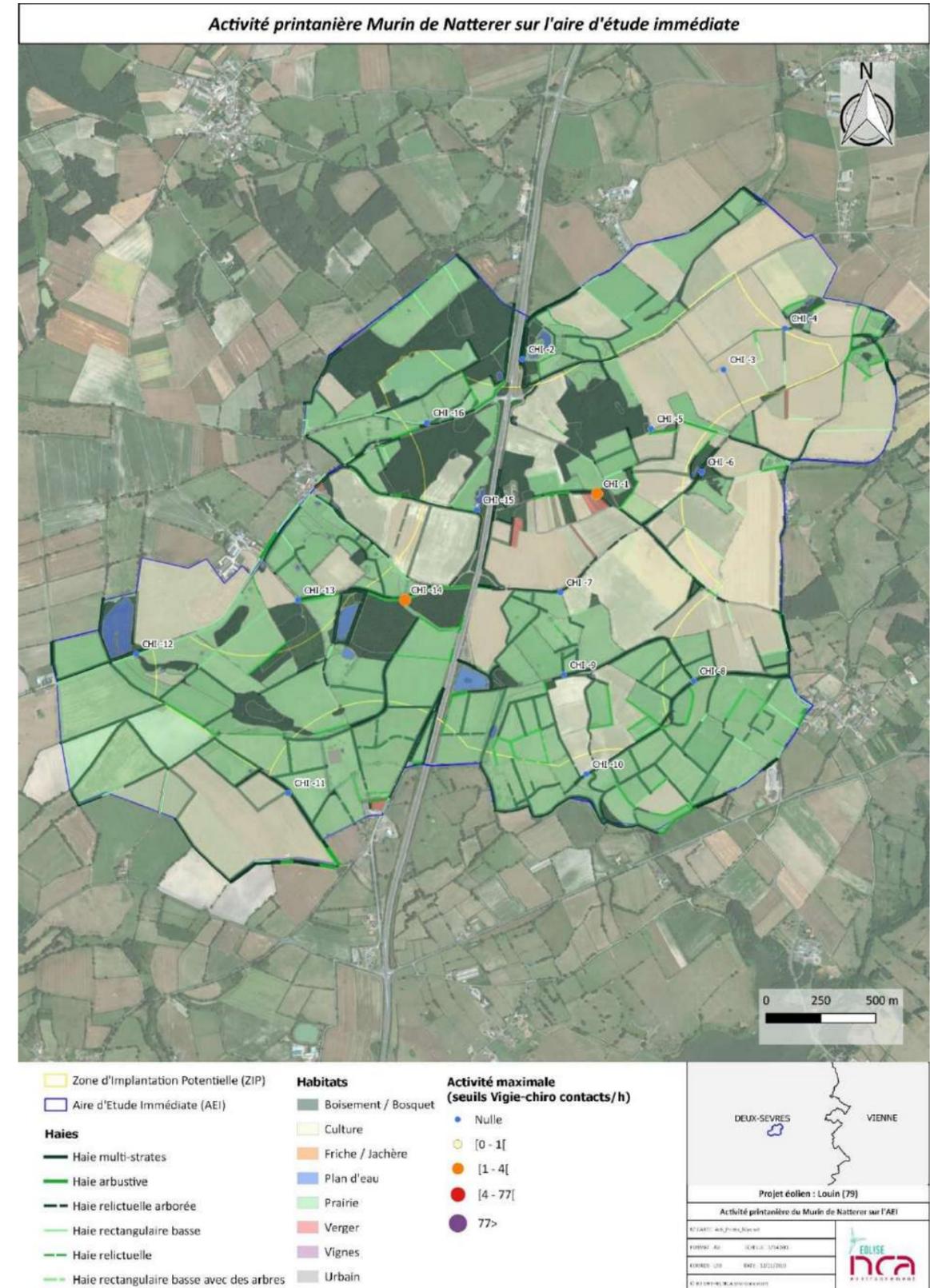
**La très forte occurrence associée à une activité localement modérée à forte induit une activité globale forte pour le Murin à moustaches. L'habitat présente un potentiel modéré et induit donc un enjeu fonctionnel modéré.**

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Modéré	Forte	Modéré

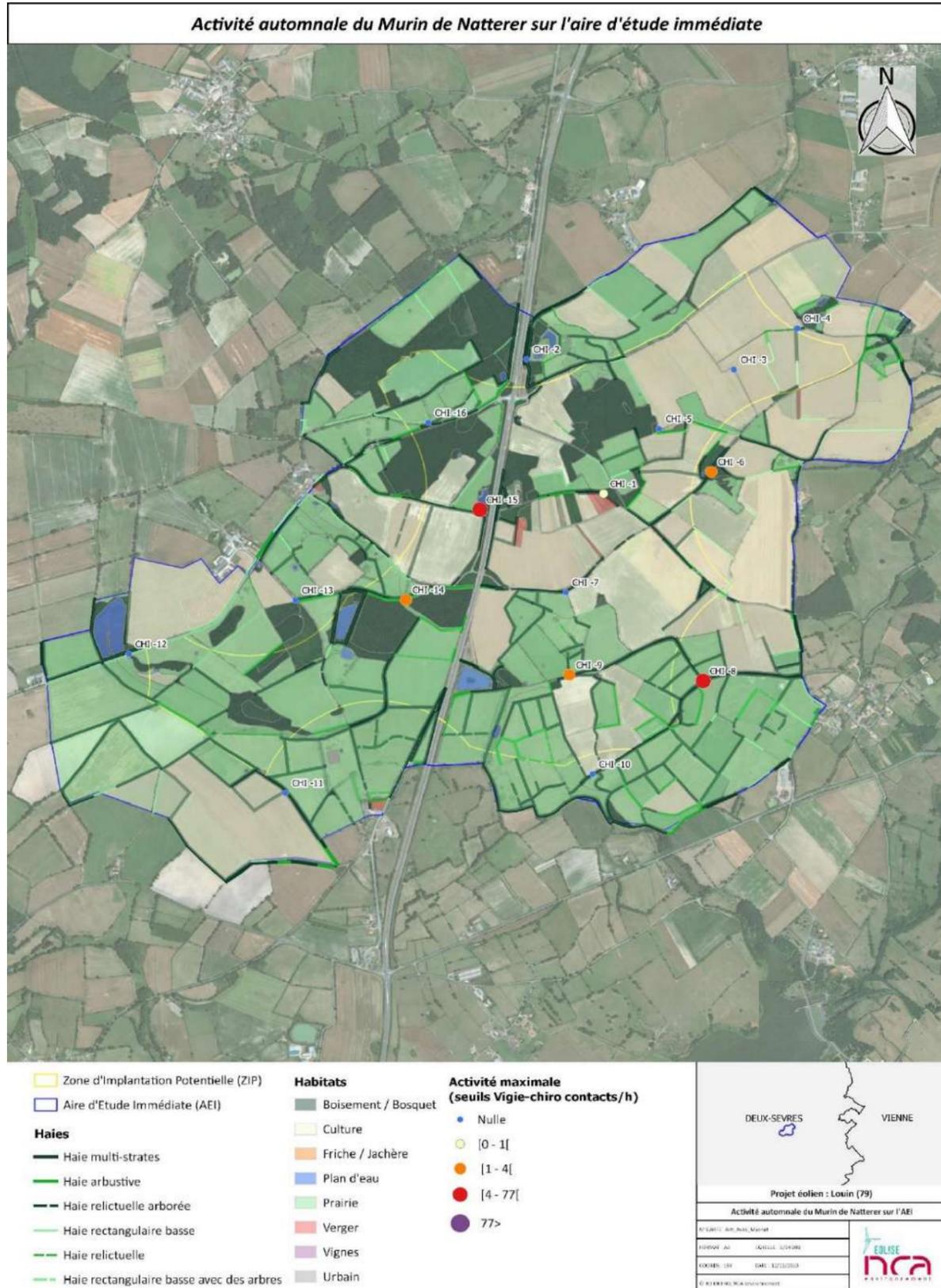
**Murin de Natterer - *Myotis nattereri***



Carte 111 Activité estivale du Murin de Natterer sur l'aire d'étude immédiate



Carte 112 Activité printanière du Murin de Natterer sur l'aire d'étude immédiate



Carte 113 Activité automnale du Murin de Natterer sur l'aire d'étude immédiate



Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Il présent partout en France. Ses territoires de chasse recouvrent des zones forestières, mais aussi urbanisées. On le retrouve régulièrement chassant le long des allées et des lisières forestières. Ses gîtes d'été sont diversifiés : arbres, bâtiments, falaises etc. Les connaissances sur les populations sont probablement sous-estimées. L'espèce est tout de même bien représentée sur le territoire français et une estimation de 100 000 individus en Angleterre est pour le moment exposée.

Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI, ses habitats de gîtes peuvent être présent localement dans le bâti à proximité ou dans les boisements présents sur l'AEI.

Cette espèce a été contactée sur onze nuits d'échantillonnage avec une activité faible à forte. Au printemps, l'activité est très localisée et modérée (CHI-14 et Chi-1). Elle est nulle pour les autres points. En période estivale, l'activité du Murin de Natterer augmente, mais il n'est contacté que sur l'ensemble des points d'écoute passif : le point CHI-1 enregistre une activité forte, le point CHI-15 une activité modérée et les autres points une activité faible. En automne, l'activité continue d'augmenter, il reste globalement capté par les enregistreurs passif (CHI-15 avec une activité forte ; CHI-6, CHI-9 et CHI-14 avec une activité modérée ; CHI-1 avec une activité faible) sauf sur le point CHI-8 où une activité forte pour cette espèce est relevée sur un point d'écoute actif.

**La très forte occurrence de l'espèce combinée à une forte activité sur l'AEI renvoie à une activité globale forte pour cette espèce. L'enjeu d'habitat étant également fort, son enjeu fonctionnel est donc fort.**

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Fort	Forte	Fort

### II.2.3.8. SYNTHÈSE DES ENJEUX DES ESPÈCES DE CHIROPTÈRES

Au total 19 espèces ont pu être identifiées, en considérant en plus quelques déterminations s'arrêtant au genre (Murin) ou à un groupe d'espèces (Petit Rhinolophe/Rhinolophe euryale). L'association Deux-Sèvres Nature Environnement fait état de la présence de 18 espèces présentes sur l'AEI, toutes ont été contactées sur l'AEI.

En appliquant la méthodologie détaillée dans le chapitre 1, une classe de patrimonialité et un enjeu « habitat d'espèces » ont été attribués à chaque taxon. Puis selon l'activité observée et cet enjeu « habitat d'espèces », un enjeu fonctionnel de l'AEI est déterminé pour chaque espèce. Le tableau ci-dessous synthétise les espèces retenues et l'enjeu associé.

**Ainsi, 1 espèce induit un enjeu très faible, 1 espèce induit un enjeu « fonctionnel » faible, 8 un enjeu modéré, 7 un enjeu fort et 2 un enjeu très fort.**

Tableau 98 Synthèse des espèces observées sur l'AEI, leur activité et enjeu fonctionnel associé.

	Nom français	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Statut régional (PRA 2013-2017)	Type habitat de chasse	Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
<b>Rhinolophidés</b>	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN - DH2-4	LC	VU	Commun	Forestier	Modérée	Modéré	Très forte	Fort
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN - DH2-4	LC	NT	Commun	Forestier	Faible	Modéré	Forte	Modéré
<b>Vespertilionidés</b>	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Très forte	Très fort
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN - DH4	LC	NT	Assez commun	Lisière	Faible	Fort	Forte	Fort
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN - DH4	LC	DD	Très rare	Lisière	Forte	Modéré	Très faible	Très faible
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	PN - DH4	NT	NT	Très rare	Forestier	Très forte	Très fort	Très faible	Faible
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Forte	Fort
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	PN - DH4	VU	VU	Assez commun	Aérien	Forte	Très fort	Modéré	Fort
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN - DH4	NT	NT	Assez rare	Aérien	Forte	Très fort	Faible	Modéré
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Modéré	Forte	Modéré
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Très fort	Forte	Très fort
	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Faible	Forte	Modéré
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN - DH4	LC	EN	Commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	PN - DH2-4	NT	NT	Assez rare	Forestier	Forte	Très fort	Faible	Modéré
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Modéré	Forte	Modéré
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	Forte	Modéré
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Faible	Modéré
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastella</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Très forte	Très fort	

**Légende :**  
 PN : Protection nationale ; DH 2 et/ou 4 : annexe II et/ou annexe IV de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore »  
 Liste Rouge Nationale (2017) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure  
 Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure, DD données insuffisantes

### II.2.3.9. LOCALISATION DES ZONES A ENJEU POUR LA CONSERVATION DES CHIROPTERES

Les zones à enjeu pour les Chiroptères au sein de ces aires d'études immédiates ont été classées suivant 3 catégories :

**Enjeu faible** : zone faiblement exploitée par les espèces, pas ou peu de données relatives au transit, habitat dégradé ou à très faible potentiel. Corridor de faible intérêt.

**Enjeu moyen** : activité de chasse et/ou de transit constatée, mais relativement modérée. Habitats présentant quelques potentialités pour le gîte. Corridors d'intérêt modéré.

**Enjeu fort** : Activité Chiroptères marquée pour la chasse et le transit avec un habitat globalement favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.

Tableau 99 Pourcentage des différents enjeux des linéaires de haies et des surfaces d'habitats sur l'AEI

Enjeu	Linéaire de haie (m)	Linéaire de haie (%)	Surface d'habitat (ha)	Surface d'habitat (%)
Faible	16979	21	132	20
Modéré	23940	30	409	61
Fort	40241	50	126	19

L'AEI présente un enjeu global fort pour les Chiroptères. Les boisements sont classés en enjeu fort en raison du potentiel gîte élevé et de l'activité forte relevée pour quelques espèces.

Une certaine connectivité a été respectée pour l'attribution des enjeux. Le maillage bocager étant très dense, les enjeux des haies sont à la fois dépendants de leur typologie et de leurs connectivités entre elles. Ainsi, un enjeu fort a été attribué pour les haies multi-strates ou reliant des entités à enjeu fort, ainsi que pour les haies pour lesquelles une activité importante a été enregistrée. Les petites parcelles encadrées par des haies à enjeu fort ont un enjeu fort à modéré en raison du transit évident des Chiroptères au travers ces parcelles.

Toutes les parcelles de friches, prairies, zones humides ou encore les zones urbaines ont été classées en enjeu modéré. En effet, les prairies, friches et zones humides sont des réservoirs de biodiversité, notamment pour les insectes, unique ressource alimentaire des Chiroptères. Ces derniers étant opportunistes vis-à-vis des insectes, ils exploitent donc prioritairement les zones riches en insectes.

Les parcelles restantes sont classées en enjeu faible. Il s'agit de parcelles de culture de taille relativement importante au regard du contexte de la zone. Ces parcelles sont pauvres en haies ou comprennent des haies ayant une faible connectivité.

**Espèces à enjeu fonctionnel très fort :**

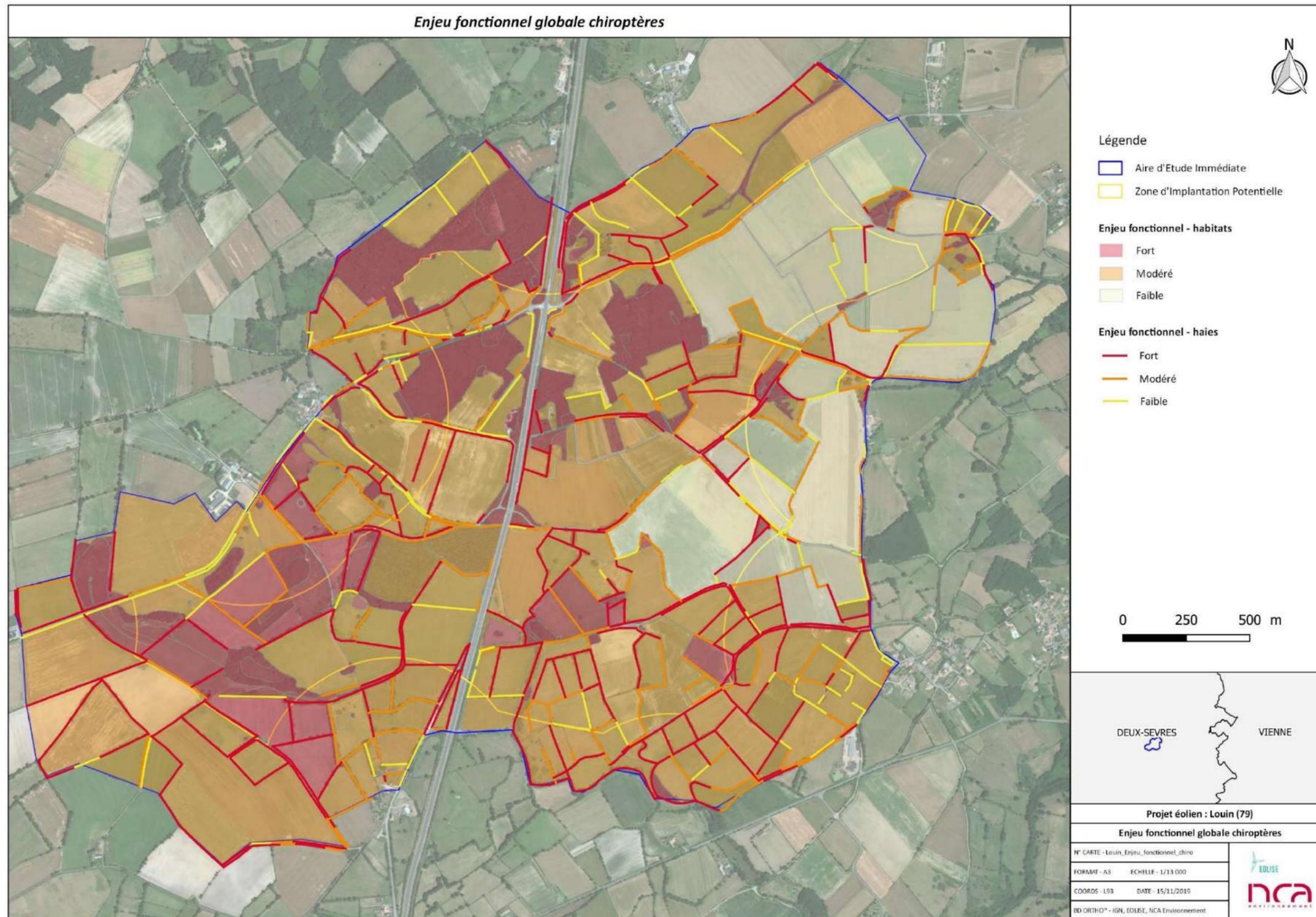
Pipistrelle commune et Murin d'Alcathoe.

**Espèces à enjeu fonctionnel fort :**

Grand Rhinolophe, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Noctule commune, Murin de Natterer, Murin de Daubenton et Barbastelle d'Europe.

**Espèces à enjeu fonctionnel modéré :**

Petit Rhinolophe, Noctule de Leisler, Grand Murin, Murin à oreilles échanquées, Murin de Bechstein, Murin à moustaches, Oreillard gris et Oreillard roux.



Carte 114 Synthèse des enjeux relatifs aux Chiroptères sur l'aire d'étude immédiate

### II.2.3.10. ACTIVITE EN HAUTEUR – ECOUTE PAR MATS DE MESURE

#### DIVERSITE DES ESPECES SUR LE SITE

Les écoutes en hauteur menées ont permis l'identification de 14 espèces sur les presque 8 mois couverts par l'étude entre 2019 et 2020. Certains individus n'ont pas pu être déterminés de façon certaine et ont donc été classés dans 4 groupes (Sérotule, Oreillards sp., Pipistrelle de Kuhl / Pipistrelle de Nathusius et Pipistrelle commune / Pipistrelle de Nathusius). A noter que certains contacts de Noctules ont été regroupés également sous le groupe Nyc sp. car il n'était pas possible de séparer les espèces. Cet ensemble a ensuite été regroupé au sein des Sérotules lorsqu'uniquement les groupes d'espèces ont été considérés.

Pour rappel : Un contact correspond à l'occurrence de signaux d'un individu d'une espèce de chiroptère capté par tranche de 5 secondes (Barataud, 2012). Le nombre de contacts ne correspond donc pas à un nombre d'individus. Ainsi un individu peut être contacté plusieurs fois à la suite, engendrant autant de nombres de contacts par tranche de 5 secondes. Par ailleurs, plusieurs individus captés sur une même séquence de 5 secondes engendrent autant de contacts cumulés que d'individus dissociés.

Le mât étant situé en contexte de plaine semi-ouverte (grande parcelle entourée de haies, à 75 m de la plus proche), l'objectif de cette étude est de mesurer l'activité en altitude et en plaine semi-ouverte (transit migratoire ou trophique pouvant mettre en évidence une connectivité).

Le tableau suivant reprend l'ensemble des taxons contactés.

Tableau 100 Liste des taxons contactés sur le mât de mesure pendant les périodes d'écoutes réalisées en 2019 et 2020

Nom français	Nom scientifique	Abréviations
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastellus</i>	Barbar
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Myomyo
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minsch
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Myonat
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Myomys
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Nycnoc
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Nyclei
Noctules	<i>Nyctalus sp.</i>	Nyc sp.
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Pleaus
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Pleaur
Oreillard sp.	<i>Plecotus sp.</i>	Oreillard sp.
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PippiT
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipkuh
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusi</i>	Pipnat
Pipistrelle commune/Nathusius	<i>Pipistrellus pipistrellus/nathusi</i>	Pip/Nat
Pipistrelle de Kuhl/Nathusius	<i>Pipistrellus kuhlii/nathusi</i>	Kuh/Nat
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pippyg
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Eptser
Sérotules	<i>Nyctalus sp. ; Eptesicus sp.</i>	Serotule

Les écoutes en hauteur ont permis de **comptabiliser un total de 12273 contacts confirmés de Chiroptères**, toutes les espèces confondues, sur une période s'étendant du 14 juin au 21 octobre 2019, complétée par une période s'étalant du 1 mars au 13 juin 2020. Cela représente 2815,12 heures d'enregistrement. Sur les deux périodes le micro placé à 30m d'altitude a enregistré 10533 contacts et celui à 105m d'altitude a enregistré 1740 contacts (**soit 14,18 % des contacts totaux**).

#### PROPORTION DES CONTACTS CUMULES TOUTES HAUTEURS CONFONDUES

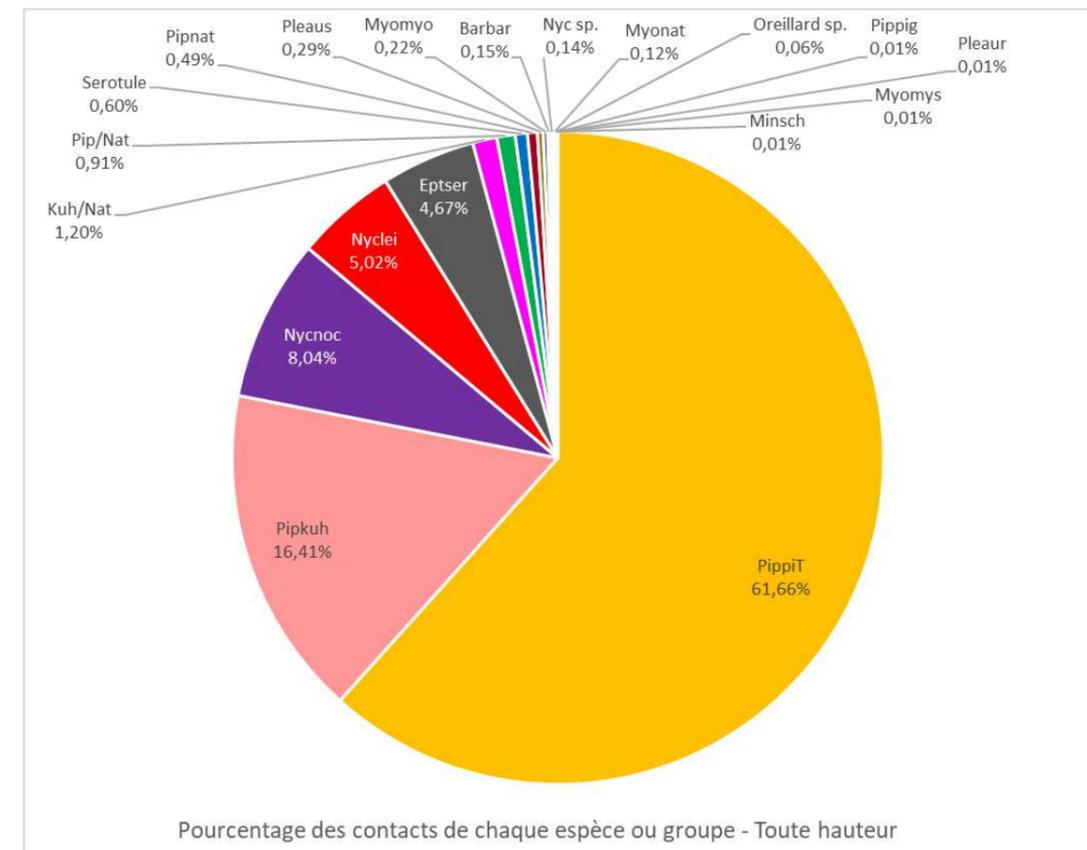


Figure 55 Répartition des contacts cumulés toutes hauteurs confondues

(PippiT : Pipistrelle commune ; Pipkuh : Pipistrelle de Kuhl ; Pipnat : Pipistrelle de Nathusius ; Pip/Nat : groupe comprenant la Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle commune ; Kuh/Nat : groupe comprenant Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle de Nathusius ; Pippyg : Pipistrelle pygmée ; Eptser : Sérotine commune ; Nyclei : Noctule de Leisler ; Nycnoc : Noctule commune ; Barbar : Barbastelle d'Europe ; Serotule : Groupe acoustique des « sérotules » comprenant les Noctules et les sérotines ; Nyc sp. : Groupe comprenant des Noctules qui n'ont pas pu être identifiées à l'espèce ; Myomyo : Grand Murin ; Myonat : Murin de Natterer ; Myomys : Murin à moustaches ; Minsch : Minioptère de Schreibers ; Pleaus : Oreillard gris ; Pleaur : Oreillard roux ; Oreillard sp. : Oreillard gris ou roux)

L'étude du graphique ci-dessus montre que, toutes hauteurs confondues, l'espèce la plus contactée est la Pipistrelle commune. Cela est normal, car il s'agit de l'espèce la plus commune en France et plus généralement en Europe. Vient ensuite la Pipistrelle de Kuhl, elle aussi une espèce très commune en France. Il faut également noter la part importante de Noctule commune (8,04%), Noctule de Leisler (5,02%), et de Sérotine commune (4,67%) dans le nombre de contacts cumulés. Les contacts avec les autres espèces apparaissent relativement à la marge avec moins de 2%.

PROPORTION DES CONTACTS CUMULES A 30 M D'ALTITUDE

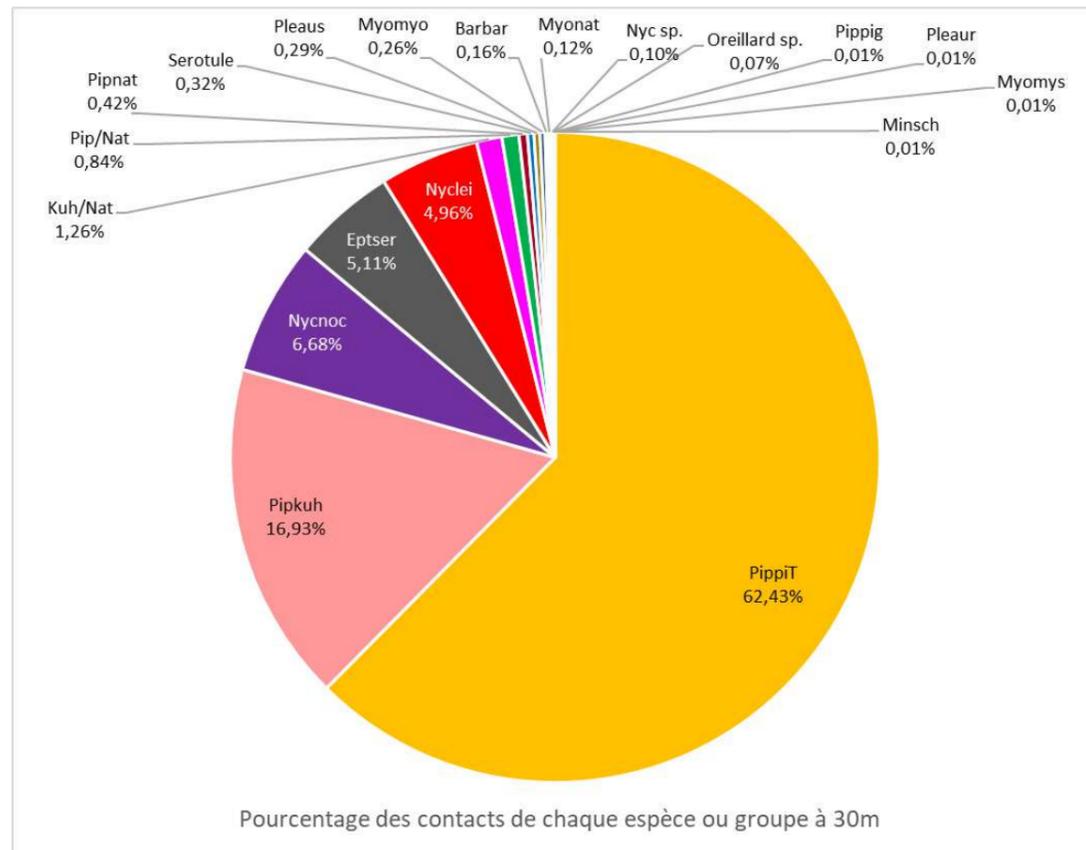


Figure 56 Répartition des contacts cumulés à 30 m de hauteur

(PippIT : Pipistrelle commune ; Pipkuh : Pipistrelle de Kuhl ; Pipnat : Pipistrelle de Nathusius ; Pip/Nat : groupe comprenant la Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle commune ; Kuh/Nat : groupe comprenant Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle de Nathusius ; Pippig : Pipistrelle pygmée ; Eptser : Sérotine commune ; Nyclei : Noctule de Leisler ; Nycnoc : Noctule commune ; Barbar : Barbastelle d'Europe ; Serotule : Groupe acoustique des « sérotules » comprenant les Noctules et les sérotines ; Nyc sp. : Groupe comprenant des Noctules qui n'ont pas pu être identifiées à l'espèce ; Myomyo : Grand Murin ; Myonat : Murin de Natterer ; Myomys : Murin à moustaches ; Minsch : Miniopère de Schreibers ; Pleaus : Oreillard gris ; Pleaur : Oreillard roux ; Oreillard sp. : Oreillard gris ou roux)

L'étude du diagramme de répartition des contacts cumulés à 30m de hauteur nous montre sensiblement la même chose que le diagramme précédent des contacts cumulés toutes hauteurs confondues. On remarque néanmoins une inversion des proportions entre la Noctule commune et la Sérotine commune.

Cela peut s'expliquer par le fait que la Noctule commune est connue pour être plutôt une espèce de haut vol, pratiquant la poursuite pour chasser ses proies tandis que la Sérotine est une espèce faisant partie de la même guildes que les Pipistrelles. Elle chassera donc à des altitudes plus basses et variées en suivant les lisières, même s'il est possible de la capturer entre 100 et 200 mètres d'altitude en transit<sup>7</sup>.

Comme précédemment, les proportions de contact des autres espèces apparaissent vraiment à la marge.

On notera cependant une présence marquée des groupes Kuh/Nat et Pip/Nat sur avril/mai et quelques contacts de Pipistrelle de Nathusius essentiellement en juin. Le Grand Murin a été contacté de façon ponctuelle entre avril et septembre (en considérant une année complète sur 2019 et 2020).

<sup>7</sup> Arthur L., Lemaire M., 2015 - *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Pathénopé), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 544p.

PROPORTION DES CONTACTS CUMULES A 105 M D'ALTITUDE

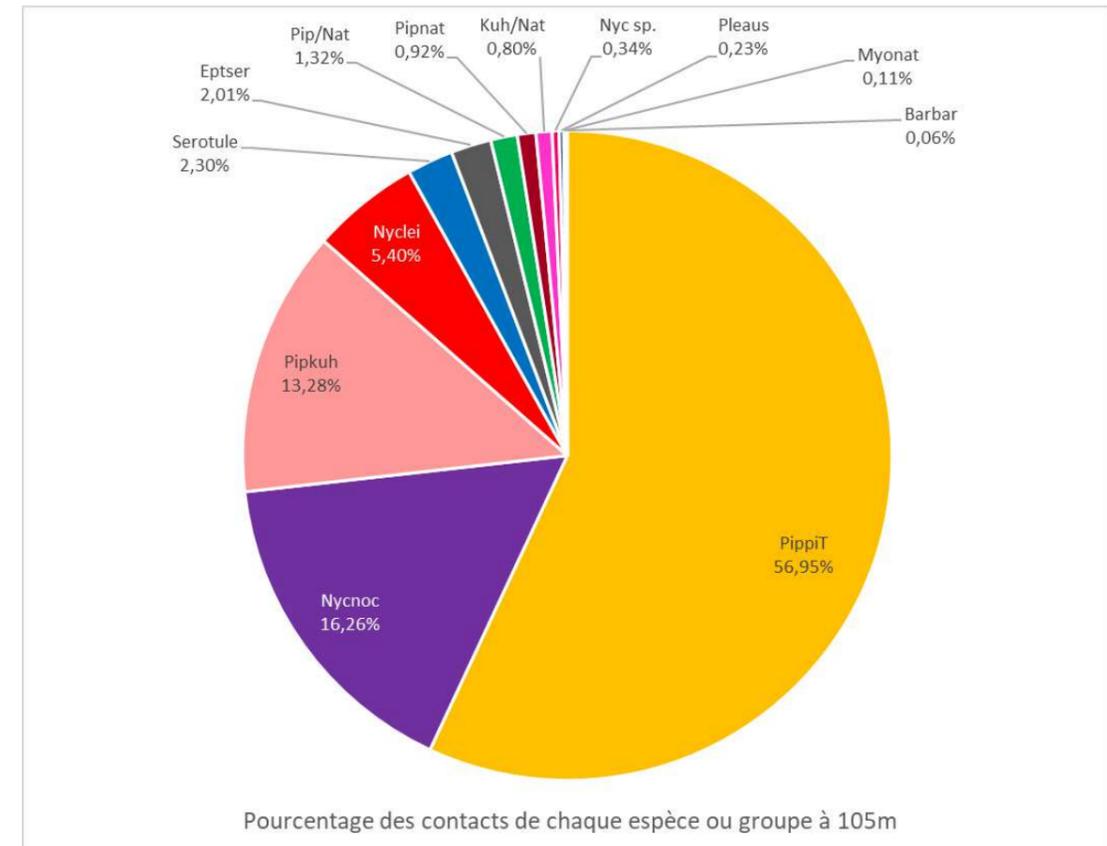


Figure 57 Répartition des contacts cumulés à 105 m de hauteur

(PippIT : Pipistrelle commune ; Pipkuh : Pipistrelle de Kuhl ; Pipnat : Pipistrelle de Nathusius ; Pip/Nat : groupe comprenant la Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle commune ; Kuh/Nat : groupe comprenant Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle de Nathusius ; Eptser : Sérotine commune ; Nyclei : Noctule de Leisler ; Nycnoc : Noctule commune ; Barbar : Barbastelle d'Europe ; Sérotule : Groupe acoustique des « sérotules » comprenant les Noctules et les sérotines ; Nyc sp. : Groupe comprenant des Noctules qui n'ont pas pu être identifiées à l'espèce ; Myonat : Murin de Natterer ; Pleaus : Oreillard gris)

L'étude du graphique précédent montre une diminution de diversité de taxons par rapport à l'altitude 30m. Il est logique d'obtenir ce genre de résultats, les espèces autres que les Pipistrelles et les Sérotines sont en effet plutôt des espèces de vol bas. Quelques exceptions ont cependant été notées : 2 contacts de Murin de Natterer échelonnés sur deux nuits consécutives, les 1 et 2 mars ; 4 contacts d'Oreillard gris, consécutifs par 2, échelonnés sur deux nuits les 7 et 8 mars, et un contact de Barbastelle la nuit du 7 mars. La part des Pipistrelles commune est presque aussi importante qu'à 30m. On remarque une proportion de Noctule commune légèrement plus importante que celle des Pipistrelle de Kuhl. La proportion de Noctule de Leisler captée à 105m est à peu de chose près la même que celle à 30m. Cela peut s'expliquer par un comportement de chasse en piqué qui alterne entre plusieurs hauteurs. La Sérotine a également été captée à 105m ce qui est cohérent puisqu'il s'agit d'une espèce de poursuite ubiquiste comme la Pipistrelle commune.

La présence de Pipistrelle de Nathusius est également à noter sur la même plage temporelle qu'à 30m à savoir sur les mois d'avril mai et juin. Il peut donc s'agir de transits effectués pendant la période de migration printanière<sup>8</sup>.

<sup>8</sup>Le CAMPION T & DUBOIST, Mai 2017 - *Etude de la migration des Chauves-souris en Bretagne - Rapport final*, Groupe Mammalogique Breton.